

Contractor Lifecycle: Selection, Supervision, Close-Out Stats and Facts – French



FAITS

- **Sélection Inadéquate des Sous-Traitants** : Engager des sous-traitants sans vérifier leurs qualifications, certifications ou dossiers de sécurité augmente le risque de pratiques de travail dangereuses sur le site.
- **Manque d'Orientation Spécifique au Site** : Les sous-traitants qui ne connaissent pas les dangers, les procédures et les protocoles d'urgence du site sont plus susceptibles de commettre des erreurs de sécurité critiques.
- **Supervision et Contrôle Insuffisants** : Une surveillance limitée des activités des sous-traitants peut permettre que des comportements dangereux ou des déviations par rapport aux procédures restent non corrigés.
- **Procédures et Normes Contradictoires** : Les différences entre les systèmes de sécurité du sous-traitant et de l'employeur hôte peuvent créer de la confusion et des lacunes dans le contrôle des dangers.
- **Ruptures de Communication** : L'absence de communication claire des attentes, des dangers et des responsabilités augmente la probabilité d'incidents.
- **Modifications Non Contrôlées de la Portée du Travail** : Les changements de tâches sans évaluations des dangers mises à jour peuvent exposer les sous-traitants à des risques non reconnus.
- **Clôture et Transfert Inadéquats** : Ne pas vérifier que les zones de travail sont sécuritaires après l'achèvement peut laisser des dangers pour les travailleurs ou d'autres sous-traitants.

STATISTIQUES

- Aux États-Unis, environ 20 % des décès survenus au travail concernent des travailleurs d'entreprises sous-traitantes, ce qui met en évidence les risques accrus liés à la sous-traitance (OSHA et BLS, 2021–2023).
- Les données américaines montrent que plus de 30 % des décès liés au secteur de la construction concernent des travailleurs employés par des entrepreneurs ou des sous-traitants, souvent en raison de lacunes en matière de supervision et de coordination (BLS, 2022–2023).
- Au Canada, les travailleurs sous contrat représentent une part importante

des incidents graves, avec des estimations avoisinant les 25 % dans les secteurs à haut risque, notamment la construction et l'énergie (AWCBC, 2021–2023).

- Les rapports de sécurité américains indiquent que l'absence de communication des dangers contribue à plus de 40 % des incidents liés aux entrepreneurs, en particulier sur les chantiers où interviennent plusieurs employeurs (OSHA, 2021–2023).
- Au Canada, près de 35 % des incidents en milieu de travail sont liés à des défaillances de coordination ou de communication, touchant souvent les sous-traitants travaillant dans différents systèmes (CCOHS et AWCBC, données récentes).
- Des recherches américaines montrent qu'une supervision inadéquate est un facteur contributif dans plus de 50 % des incidents graves en milieu de travail impliquant des sous-traitants, en particulier lors de tâches à haut risque (NIOSH, 2021–2023).
- Les données nord-américaines indiquent que les organisations dont les systèmes de gestion des entrepreneurs sont déficients enregistrent des taux d'incidents jusqu'à deux fois plus élevés que celles disposant de contrôles structurés tout au long du cycle de vie (OSHA, NSC et études sectorielles, 2021–2023).